

SIA

Bonjour ou bonsoir à tous.

**Pour info** : Suite à la réunion du 17 janvier 24 à la préfecture, vous allez pouvoir créer votre compte SIA  **a partir du 27 février 2024.**

**Vous aurez jusqu'au 31 décembre 2024 pour vous connecter**.

Pour la création du compte il faut : Adresse mail, et les justificatifs suivant:(scans ou photos) de la pièce d'identité, justificatif de domicile.

**Le numéro SIA si l'armurier à eu l'occasion de vous créer un.**

 Vous pouvez trouver sur internet : **Service-public.fr** les explications .Tous les renouvellements ou acquisitions sont a faire en version

 Papier jusqu'au **27 Mai 2024** et 3 mois avant la date d'échéance de l'autorisation.

  Cordialement

 SMTT